

COMITE DEPARTEMENTAL DE LA NIEVRE DE LA
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021



**COMITE DEPARTEMENTAL DE LA NIEVRE
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

Siège social : 6 Rue Georges Guynemer

Appartement n° 3

58000 NEVERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

**COMITE DEPARTEMENTAL DE LA NIEVRE
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

Siège social : 6 Rue Georges Guynemer

Appartement n° 3

58000 NEVERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Aux membres du Conseil d'Administration,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du COMITE DEPARTEMENTAL DE LA NIEVRE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

u

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Nous avons vérifié la concordance du montant des disponibilités de l'Association avec les documents émanant des établissements financiers.

Nous avons également contrôlé la concordance entre les chiffres de la comptabilité générale et ceux provenant du système interne de gestion des dons.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres du Comité

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres du Comité sur la situation financière et les comptes annuels.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

h

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à COSNE SUR LOIRE,
Le 25 mars 2022

COGEP AUDIT
Catherine CREVAN

Commissaire aux Comptes
et Membre associé



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	29 628.31	17 450.90	12 177.41	18 358.41	6 181.00	33.67	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	354.00		354.00	354.00			
Total I	29 982.31	17 450.90	12 531.41	18 712.41	6 181.00	33.03	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	92 100.85		92 100.85	67 891.59	24 209.26	35.66
	Valeurs mobilières de placement	125 642.26		125 642.26	125 516.78	125.48	0.10
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	359 248.88		359 248.88	256 074.88	103 174.00	40.29	
Charges constatées d'avance (2)	2 507.29		2 507.29	2 198.97	308.32	14.02	
Total II	579 499.28		579 499.28	451 682.22	127 817.06	28.30	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	609 481.59	17 450.90	592 030.69	470 394.63	121 636.06	25.86	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

354.00

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres	397 177.46		424 813.40		27 635.94	6.51	
Report à nouveau							
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	78 953.80		27 635.94		106 589.74	385.69
	Situation nette (sous total)	476 131.26		397 177.46		78 953.80	19.88
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	476 131.26		397 177.46		78 953.80	19.88
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations			22 560.00		22 560.00	100.00
	Fonds dédiés	33 397.43				33 397.43	
	Total II	33 397.43		22 560.00		10 837.43	48.04
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	19 978.00		18 683.00		1 295.00	6.93
	Total III	19 978.00		18 683.00		1 295.00	6.93
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses	16.81				16.81	
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	28 645.77		16 735.98		11 909.79	71.16
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	13 389.67		14 748.19		1 358.52	9.21
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	20 471.75		490.00		19 981.75	NS
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance						
	Total IV	62 524.00		31 974.17		30 549.83	95.55
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	592 030.69		470 394.63		121 636.06	25.86

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

62 524.00

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	25 304.00		13 128.00		12 176.00	92.75
Ventes de biens et services						
Ventes de biens	1 356.00		375.00		981.00	261.60
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service						
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	1 296.00		1 631.00		335.00	20.54
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	148 390.00		137 271.01		11 118.99	8.10
Mécénats	2 065.75				2 065.75	
Legs, donations et assurances-vie	22 560.00		5 681.91		16 878.09	297.05
Contributions financières	118 175.19				118 175.19	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	1.76				1.76	
Total I	319 148.70		158 086.92		161 061.78	101.88
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	167.54		175.32		7.78	4.44
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	65 202.83		62 236.13		2 966.70	4.77
Aides financières	37 583.92		22 012.47		15 571.45	70.74
Impôts, taxes et versements assimilés	614.03		1 389.40		775.37	55.81
Salaires et traitements	62 128.16		62 025.10		103.06	0.17
Charges sociales	24 029.87		21 664.64		2 365.23	10.92
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 181.00		5 464.00		717.00	13.12
Dotations aux provisions	1 295.00		1 252.00		43.00	3.43
Reports en fonds dédiés	33 397.43				33 397.43	
Autres charges	10 403.70		9 838.90		564.80	5.74
Total II	241 003.48		186 057.96		54 945.52	29.53
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	78 145.22		27 971.04		106 116.26	379.38

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	509.13		335.10	174.03 51.93
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	509.13		335.10	174.03 51.93
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)	509.13		335.10	174.03 51.93
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	78 654.35		27 635.94	106 290.29 384.61
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	359.45			359.45
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	359.45			359.45
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	60.00			60.00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI	60.00			60.00
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	299.45			299.45
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	320 017.28		158 422.02	161 595.26 102.00
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	241 063.48		186 057.96	55 005.52 29.56
5. EXCEDENT OU DEFICIT	78 953.80		27 635.94	106 589.74 385.69

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature	8 803.00		8 523.00		280.00	3.29
Bénévolat						
TOTAL	8 803.00		8 523.00		280.00	3.29
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature	8 803.00		8 523.00		280.00	3.29
Personnel bénévole						
TOTAL	8 803.00		8 523.00		280.00	3.29



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

	& DES FAITS
1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	
CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	Erreur ! Signet non défini.
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	7
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	8
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	8
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i>	9
3.1.7 <i>Stocks</i>	9
3.1.1 <i>État des échéances des créances</i>	9
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	9
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	10
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	10
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	10
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....	11
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	11
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	12
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i>	13
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i>	13
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	13
3.2.5 <i>Dettes</i>	13
3.2.5.1 <i>État des échéances</i>	13
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	14
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	14
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	14
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	14
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	15
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	15
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	15
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i>	15
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>	15
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	15
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	15
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	Erreur ! Signet non défini.
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	Erreur ! Signet non défini.

4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public	Erreur ! Signet non défini.
4.2.3	Subventions et autres concours publics.....	15
4.2.4	Reprises sur provisions et dépréciations.....	16
4.2.5	Utilisation des fonds dédiés.....	16
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	16
4.3.1	Modalités de répartition des charges.....	16
4.3.2	Missions sociales	17
4.3.3	Frais de recherche de fonds.....	17
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	17
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	18
4.3.4	Frais de fonctionnement.....	18
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations	18
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice.....	18
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	19
4.4.1	Principes généraux	19
4.4.2	Principes de valorisation.....	19
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	20
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	21
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	21
4.6.2	Charges et produits exceptionnels	21
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	22
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER).....	22
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	22
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public.....	22
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	23
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	23
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)	23
5.2	AUTRES INFORMATIONS	23
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles.....	23
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié	24
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice.....	24
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents	24

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;

Ligue Nationale Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2021

- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Retour de l'activité à la normale, réouverture possible durant l'exercice.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Preamble

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 Etat de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	29 628	0	0	29 628
Immobilisations financières	354			354
Total	29 982	0	0	29 982

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	0	0

Ligue Nationale Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2021

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles Amort.Immobilisations corporelles Amort.Immobilisations financières	11 270	6 181		17 451
Total	11 270	6 181	0	17 451

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières				
	354			354
Total	354	0	0	354

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé → Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance → Créances clients et comptes rattachés → Autres Créances		0 0	
→ Créances reçues par legs ou donations	92 101	92 101	
→ Charges constatées d'avance	2 507	2 507	
Total	94 608	94 608	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	263 941	
Livrets et comptes épargne	202 701	509
Comptes à terme		
Total	466 642	509

3.1.3 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
Avoir affranchissement LNCC		306
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	92 101	67 585
Autres créances		
Remb. URSSAF		593
→		
→		
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	92 101	68 484

3.1.4 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
ASSURANCE	122	118
ABONNEMENT	291	275
STOCK FOURNITURES DE BUREAU	1 217	850
MACHINE A AFFRANCHIR	877	868
MAINTENANCE	0	88
Total	2 507	2 199

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2020		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2020
	Montant	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	
Fonds propres sans droit de reprise									
→ Fonds statutaires									
→ Fonds de réserve générale	424 813	-27 838	-27 838	-27 838					397 177
→ Fonds de réserve missions sociales									
→ Legs et donations avec contrepartie									
Fonds propres avec droit de reprise									
Ecart de réévaluation									
Réserves									
Report à nouveau									
Excédent ou déficit de l'exercice					78 954	78 954			78 954
Subventions d'investissement									
Provisions réglementées									
Total	424 813	-27 838	-27 838	-27 838	78 954	78 954	0	0	476 131

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇒ Lignes à ventiler par projet

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (649)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		22 560	22 560	33 397	22 560	33 397
→ Legs ECKLE	2020	22 560	22 560	33 397	22 560	0
→ Legs HISQUIN						33 397
Sous-Total "Dons"		22 560	22 560	33 397	22 560	33 397
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		22 560	22 560	33 397	22 560	33 397

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				0
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				
Provisions pour charges				0
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				19 978
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	18 683	1 295		
→				
Total	18 683	1 295	0	19 978

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine	16	16		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 646	28 646		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	13 390	13 390		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	20 472	20 472		
Produits constatés d'avance		0		
Total	62 524	62 524	-	-

Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	841	1 306
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	841	1 306
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	12 549	13 442
→ Urssaf/ Pôle emploi	1 788	1 914
→ Caisse de retraite	2 061	1 959
→ Caisse de prévoyance	1 289	1 324
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	5 395	6 009
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	1 922	2 119
→ Prélèvement à la source	94	117
Total	13 390	14 748

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	23 871	13 159
→ FNP - Factures non parvenues		
Electricité et gaz	44	41
Honoraires CAC	5 330	4 890
Affranchissements	8 470	1 674
Collecte LNCC	0	301
Fidélisation LNCC	751	578
Base de données + MKD + coûts annexes LNCC	9 277	5 675
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
→		
Dettes des legs et donations :	0	0
→		
Autres dettes :	20 472	490
Dossier secours à verser	500	490
Total	24 487	13 349

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.
Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Abonnements revue + ventes	1 356	375
Produits financiers	509	335
→ ...		
→ ...		
Total	1 865	710

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

NEANT

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;

- La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	22 560	
Total	22 560	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 20 Décembre 2019.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	2 515		3 773	6 288
Assurance	283		424	707
Electricité et eau	262		392	654
Téléphone				0
Location copieur + photocopies	1 056		1 652	2 708
Entretien locaux	884		1 327	2 211
Total	5 000	0	7 568	12 568

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	35 156	34 630
Actions d'information, de prévention et de dépistage	4 339	4 249
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	22 057	21 495
Frais de fonctionnement (dont communication)	25 220	24 620
Total	86 772	84 994

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	44 349	57 334
Actions d'information, prévention, dépistage	6 012	6 784
Actions de formation	104	
Actions de recherche	3 133	
Actions autres	416	
Total	54 014	64 118
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	11 972	
Actions d'information, prévention, dépistage	8 000	
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions autres		
Total	19 972	0

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions autres		
Total	0	0
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions autres		
Total	0	0

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés	33 397	
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	33 397	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	8 803	8 523
Total		8 803	8 523

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisiertes en France		Réalisiertes à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Par d'autres organismes	Par l'organisme	Par d'autres organismes							
Achats de marchandises	168										168
Variation de stock	8 453				882		56 052				65 203
Autres achats et charges externes	14 612				22 972	116					37 584
Aides financières	249				31		334				614
Impôts, taxes et versement assimilés	29 083						34 520				63 603
Salaires et traitements	9 062						13 494				22 556
Charges sociales							7 476				7 476
Dotations aux amortissements et dépréciations											0
Dotations aux provisions	33 397						10 404				33 397
Reports en fonds dédiés											10 404
Autres charges							60				0
Charges financières											0
Charges exceptionnelles											0
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices											0
TOTAL	94 724	0	0	0	23 885	116	122 340	0	0	0	241 065

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisiertes à l'étranger				
	Réalisiertes en France	Réalisiertes à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	4 087			4 716	8 803
Personnel bénévole					
TOTAL	4 087	0	0	4 716	8 803

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes	5 184
Autres missions	
Total	5 184

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
Reprise aide financière non débitée	300
Produits sur exercices antérieurs	59
→ ...	
→ ...	
Total	359
Charges exceptionnelles	
Dons divers marketing direct	60
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	60

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Voir document joint

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des Immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
	Total						

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Nature d'engagements	2021	2020
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
Total	0	0

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	7			
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	4	300	0,16	4716
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	4 2	200 60	0,11 0,03	3144 943
Total	17	560	0	8 803

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié	2	3 068	2
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....			
Total	2	3 068	2

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	
6257 - Réceptions	Restauration	
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	0

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avions réglés directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 3 163 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

REPORTING - COMITÉ DE LA NIEVRE	Décembre 2021		Décembre 2020	
EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	88 598,27	73 986,10	64 122,20	64 122,20
1.1 Réalisées en France	88 598,27	73 986,10	64 122,20	64 122,20
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	68 626,52	54 014,35	64 122,20	64 122,20
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	19 971,75	19 971,75		
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	53 497,02	53 437,02	49 108,92	47 477,92
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	53 497,02	53 437,02	49 108,92	47 477,92
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	64 275,76	62 978,55	71 574,84	71 649,38
3.1 Frais d'information et de communication			3 585,60	3 585,60
3.2 Frais de fonctionnement	57 235,56	55 938,35	61 828,48	61 903,02
3.3 Autres charges	7 040,20	7 040,20	6 160,76	6 160,76
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET	1 295,00	1 295,00	1 252,00	1 252,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				
L'EXERCICE	33 397,43	33 397,43		
TOTAL CHARGES	241 063,48	225 094,10	186 057,96	184 501,50
EXCÉDENT OU DÉFICIT	78 953,80		-27 635,94	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	4 087,00	4 087,00	3 957,00	3 957,00
Réalisées en France	4 087,00	4 087,00	3 957,00	3 957,00
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS				
FONCTIONNEMENT	4 716,00	4 716,00	4 566,00	4 566,00
TOTAL	8 803,00	8 803,00	8 523,00	8 523,00

058 - COMITÉ DE LA NIEVRE	Décembre 2021	Décembre 2020
EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES	73 986,10	64 122,20
1.1 Réalisées en France	73 986,10	64 122,20
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	54 014,35	64 122,20
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé	44 348,46	57 337,44
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	6 012,43	6 784,76
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	104,33	
Actions de société et politique de santé	416,11	
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	3 133,02	
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>	19 971,75	
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	19 971,75	
<i>Programmes nationaux</i>	11 971,75	
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>	8 000,00	
Mission reversement legs		
Autres actions		
Actions de société et politique de santé		
1.2 Réalisées à l'étranger		
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	53 437,02	47 477,92
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	53 437,02	47 477,92
Frais d'appel de dons	26 413,03	19 791,35
Frais d'appel des legs		
Frais traitements des dons	24 023,99	21 686,57
Frais de traitements des legs		
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et reventes	3 000,00	6 000,00
Activités de récupérations		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	62 978,55	71 649,38
3.1 Frais d'information et de communication		3 585,60
Frais d'information et de communication externe		3 585,60
Frais d'information et de communication interne		
3.2 Frais de fonctionnement	55 938,35	61 903,02
Frais de gestion	52 222,68	51 528,32
Formation administrative		
Impôts et taxes	178,47	461,97
Cotisation statutaire 10%	3 537,20	9 912,73
3.3 Autres charges	7 040,20	6 160,76
Charges financières	859,20	696,76
Dotations aux amortissements	6 181,00	5 464,00
Charges exceptionnelles		
TOTAL DES EMPLOIS	190 401,67	183 249,50
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 295,00	1 252,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	33 397,43	
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	69 932,64	
TOTAL	295 026,74	184 501,50
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	4 087,00	3 957,00
<i>Réalisées en France</i>	4 087,00	3 957,00
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	4 716,00	4 566,00
TOTAL	8 803,00	8 523,00

058 - COMITÉ DE LA NIEVRE	Décembre 2021	Décembre 2020
EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report	33 397,43	
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice	33 397,43	

LA LIQUE UNION DES SAUVAGES	058 - COMITÉ DE LA NIEVRE	Décembre 2021	Décembre 2020
RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-295 026,74	-156 791,02
1.1 Cotisations sans contrepartie		-25 304,00	-13 128,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-173 015,75	-142 952,92
Dons manuels non affectés		-143 990,67	-134 785,76
Dons manuels affectés		-4 493,33	-2 485,25
Legs, donations et assurances-vie non affectés		-22 560,00	-5 681,91
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-1 971,75	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-96 706,99	-710,10
Manifestations		-5,00	
Ventes (dont abonnement à vivre)		-1 351,00	-375,00
Prestations et autres ventes			
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)			
Autres produits affectés			
Produits financiers		-509,13	-335,10
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-94 841,86	
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-295 026,74	-156 791,02
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			-27 710,48
TOTAL		-295 026,74	-184 501,50

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	401 922,15	424 168,63
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	69 932,64	-27 710,48
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		5 464,00
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	471 854,79	401 922,15

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-8 803,00	-8 523,00
Bénévolat	-8 803,00	-8 523,00
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-8 803,00	-8 523,00